



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 18/07/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 juillet 2012
D-2012/366

Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Centre Culturel et Touristique du Vin. Approbation
de l'avant-projet définitif. Avenant au
marché de maîtrise d'oeuvre M110266. Plan
de financement prévisionnel. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011-251 du 30 mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre Culturel et Touristique du Vin avec le groupement X-TU/CassonMann/SncLavalin/Lesommer/Autobus/8"18/Peutz/BMPP/Cahen/Casso sur la base d'une estimation prévisionnelle de travaux d'un montant de 38 455 852,66 € HT.

Le maître d'œuvre a remis l'Avant-Projet Définitif qui a été analysé par les services concernés et l'association de préfiguration du Centre Culturel et Touristique du Vin.

Le contenu répond globalement aux spécifications du programme.

Depuis le rendu du concours, le projet a fait l'objet d'une concertation dans le cadre des Ateliers des bassins à flots. Il tient compte de l'avis des membres du Club Unesco et des contraintes liées au site d'implantation (PPRI, Natura 2000). En outre, il a fait l'objet d'une étude de sûreté et de sécurité publique (ESSP).

Le nouveau montant des travaux est porté à 45 016 900 € HT -valeur janvier 2011-. L'enveloppe globale du coût d'opération reste malgré tout contenue à 63 000 000 € HT répartis de la manière suivante :

	Montant en € HT
Foncier – Préparation du site	3 352 757
Honoraires et Assurances	8 871 579
Travaux bâtiment et scénographie	45 016 900
Contenu multimédia	5 324 000
Provisions aléas et divers	434 764

Le marché de maîtrise d'œuvre devra être modifié :

	Montant en € HT
Montant de base	7 182 754,21
Complément au dossier APD (fourniture d'images de synthèse pour communication sur projet	11 200,00
Incidence sur le coût des travaux	0,00
Nouveau montant du marché	7 193 954,21

Compte tenu de ses caractéristiques et de son impact en termes de retombées économiques et sociales, cet équipement a suscité depuis l'origine l'intérêt de nombreux partenaires.

Il est ainsi susceptible de bénéficier du soutien financier de l'Union européenne (FEDER 2007-2013), de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine, de la Communauté urbaine de Bordeaux (contrat de codéveloppement 2012-2014), du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, et de nombreux donateurs privés (via le fonds de dotation pour le soutien du centre culturel du vin), selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant en € HT	Taux en %
Union Européenne/Feder	12 000 000,00	19,05
Etat	3 500 000,00	5,56
Conseil Régional Aquitaine	5 500 000,00	8,73
Communauté Urbaine de Bordeaux	8 500 000,00	13,49
Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux	5 500 000,00	8,73
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	500 000,00	0,79
Fonds de dotation pour le CCTV (dons privés)	15 000 000,00	23,81
Ville de Bordeaux	12 500 000,00	19,84
Total	63 000 000,00	

La subvention FEDER attendue (12 M€) interviendra sur une base éligible de 56,06 M€ HT.

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville et le fonds de dotation, le cas échéant, prendraient à leur charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet Définitif validé par les services compétents
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics,
- à solliciter les cofinanceurs ci-dessus,
- à signer tous documents relatifs à ces cofinancements,
- à encaisser ces cofinancements.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 95 – article 2313.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE